

République Française

**Département : BAS-RHIN**

**COMMUNAUTE DE COMMUNES**

**Sauer – Pechelbronn**

**COMPTE RENDU  
DE LA REUNION DU BUREAU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
séance du 02/02/2009 à la salle polyvalente à GUNSTETT**

Nombres de membres :

- Afférents au bureau : 24
- Présents : 19

L' an 2009 et le 2 Février à 20 heures, le bureau du conseil communautaire, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle polyvalente à GUNSTETT sous la présidence de Jean-Marie HAAS, président

Présents :Mmes : CABIROL DE SAINT GEORGES Mireille, FISCHER Evelyne, WEISS Marie-Line, MM : BERTRAND Jean-Louis, BRACONNIER Armand, CONUECAR Nestor, GOETZ Joseph, HAAS Jean-Marie, ISEL Roger, MARTIN Etienne, MEYER Willy, MEYER-KUHN Charles, MULLER Jean, PREVOT Dominique, RICHERT Robert, RUTSCH François, SCHLOSSER Charles, SIBLER Alphonse, WEISBECKER Jean

Absent(s) : MM : ATZENHOFFER Alphonse, KREISS Alfred, MEYER Charles, SCHERTZ Christophe

Excusé(s) : M. FUCHS Thierry

Invité(s) :M. FABACHER Edmond

Date de convocation : 26/01/2009

Date d'affichage : 26/01/2009

**ORDRE DU JOUR**

Approbation du compte rendu du bureau du 01 décembre 2008.

Attribution de subventions patrimoine bâti.

Attribution de subventions classes de découvertes.

Revalorisation de la valeur des chèques déjeuner.

Présentation des actions et opérations 2009.

Préparation du prochain conseil communautaire.

Divers

**Désignation d'un secrétaire de séance.**

M. GOETZ Joseph est désigné(e) secrétaire de séance.

**Approbation du compte rendu du bureau du 01 décembre 2008.**

Le compte rendu de la séance du 1er décembre a été joint à l'invitation. Le président soumet ce compte rendu aux délégués. Le compte rendu est validé à l'unanimité.

## **001.2009B Attribution de subventions patrimoine bâti.**

*Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,*

*Vu les compétences de la communauté de communes,*

*Vu la délibération du conseil communautaire n°044.2008 du 7 avril 2008 " gestion intercommunale : délégations du conseil communautaire au bureau ",*

*Vu la délibération du conseil communautaire n°118.2008 du 22 septembre 2008 : " fonctionnement interne : délégation de compétence du conseil communautaire au bureau ",*

*Vu la délibération n° 049/2000 du bureau du conseil communautaire du 4 septembre 2000 décidant l'instauration d'une aide communautaire à l'entretien des bâtiments,*

*Vu la délibération n° 126/2001 du conseil communautaire du 22 octobre 2001 modifiant le système d'instruction des dossiers,*

*Vu la délibération n° 142/2001 du conseil communautaire du 19 novembre 2001 approuvant les modifications tarifaires fixant notamment les aides à l'entretien des bâtiments d'intérêt patrimonial sur la base de la grille établie par le conseil général,*

*Vu la délibération n° 076/2002 du conseil communautaire du 13 mai 2002 votant les nouveaux taux en Euro pour cette opération,*

*Vu la délibération n° 126/2001 du conseil communautaire du 22 octobre 2001 modifiant le système d'instruction des dossiers,*

*Considérant l'avis de la sous-commission " entretien des bâtiments d'intérêt patrimonial " réunie le, 25.11.2008 et 28.01.2009,*

**Sur proposition de la sous-commission " entretien des bâtiments d'intérêt patrimonial ", le bureau, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :**

**• d'accorder les aides au vu des dossiers avant réalisation des travaux comme suit :**

**Ouvertures (menuiserie bois)**

**154 € (4u x 38,50 €) à Francis SCHOPP (Lembach)**

**Couverture**

**465 € (150 m<sup>2</sup> x 3,1 €) à André REISS (Morsbronn-lesBains)**

**434 € (140 m<sup>2</sup> x 3,1 €) à Anne-Marie WILLE (Wingen)**

**Enduit à la chaux**

**496 € (160 m<sup>2</sup> x 3,1 €) à Jacky KOCHERT(Obersteinbah)**

**Peinture,**

**213,90 € (93 m<sup>2</sup> x 2,3 €) à Robert HAAS (Hoelschloch)**

**391 € (170 m<sup>2</sup> x 2,3 €) 3 à Fernand KOCHER (Wingen)**

**402,50€ (175 m<sup>2</sup> x 2,3 €) à Paul DEIS (Preuschdorf)**

**Couverture**

**682 € (220 m<sup>2</sup> x 3,1 €) à Jean THOMAS (Walbourg)**

**Peinture,**

**570,40 € (248 m<sup>2</sup> x 2,3 €) à Marc GRUNNAGEL (Preuschdorf)**

**591,11 € (257 m<sup>2</sup> x 2,3 €) 3 à Sci Boulangerie GATTULI (Woerth)**

**Il est précisé que le versement des subventions interviendra après réalisation des travaux, sur présentation des factures et sur accord favorable de l'architecte conseil attestant la conformité des travaux réalisés avec les travaux prévus et les conseils prescrits.**

**Attribution de subventions classes de découvertes.**

Elu référent : M KREISS

Pas de demande de versement de subvention reçue. Point sans objet.

**002.2009B Revalorisation de la valeur des chèques déjeuner.**

*Vu la délibération n° 136.2001 du conseil communautaire de la communauté de communes de la vallée de la Sauer du 19 novembre 2001 instaurant l'octroi de chèques déjeuners pour l'ensemble des agents de la communauté de communes,*

*Considérant la revalorisation du plafond défiscalisé des chèques déjeuners depuis le 1er janvier 2009,*

**Le bureau, après en avoir délibéré à l'unanimité moins une abstention, décide :**

**· de fixer la valeur d'un titre restaurant à 10,38 €, dont 50 % sont pris en charge par la collectivité employeur.**

**Présentation des actions et opérations 2009.**

Elu référents : M HAAS.

Présentation des principales actions et opérations prévues pour 2009.

**Préparation du prochain conseil communautaire.**

Elu référent : M Hass.

A la salle des fêtes de Gunstett, le 16 février à 20h.

Proposition : Ordre du jour prévisionnel (non classé par ordre d'importance) :

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance,
2. Information : compte rendu du dernier bureau,

3. Approbation du compte rendu du dernier conseil,
4. Chaufferie collective : modification de programme,
5. Liste des actions et opérations 2009,
6. Vote des budgets annexes :
  - Forages Hélions
  - Jardin des Brumes
  - zac Willenbach
  - Chaufferie collective
  - zac Woerth
  - zac thermale
  - Bâtiments d'activités
  - CADT (document non terminé)
  - ZAC Eschbach (attente écritures de stock)
7. Admissions en non valeur,
8. Convention Meteor Resorts,
9. Haut débit : délégation de MOA à la commune de Walbourg,
10. Syndicat scolaire Wissembourg : désignation de deux délégués,
11. Subvention PAC,
12. Divers.

### **Divers**

Zones d'activités : prix de vente des terrains. Décision de revalorisation des prix.

Pas de points divers soulevés en séance.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en SOUS PREFECTURE DE WISSEMBOURG  
le :

et publication ou notification  
du :

Fait à DURRENBACH, le 19/02/2009

Le secrétaire de séance  
M. GOETZ Joseph

Le président  
Jean-Marie HAAS